

Lycée technique de Lallange

Guide de l'élève

1. Organisation

- 1) Si j'ai¹ besoin d'aide, je peux m'adresser aux différents services ou personnes :
 - Le régent de ma classe est ma personne de contact principale tout au long de l'année scolaire.
 - Pour les problèmes personnels ou avec d'autres élèves, ainsi que pour les aides financières, je m'adresse à l'équipe du Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS - Bloc A, 1^{er} étage, E1 01).
 - Si j'éprouve des difficultés dans mon apprentissage et je nécessite d'éventuels aménagements, je m'adresse à mon régent qui contactera l'Equipe de Soutien pour Elèves à Besoins spécifiques ou particuliers (ESEB – B0 07) ou/et la Cellule d'inclusion.
 - Si j'ai des questions sur mon orientation scolaire et professionnelle, je m'adresse à la Cellule d'orientation (je prends un rendez-vous soit à la médiathèque, soit par mail à co@ltl.lu).
 - Si j'ai besoin d'emprunter un livre ou d'utiliser un ordinateur après les heures de cours, je peux m'adresser à la médiathèque.
 - Si j'ai un problème avec mon iPad, je peux m'adresser à l'équipe LTL iPad one2one (soit via mail one2one@ltl.lu, soit passer au bureau lors des permanences).

- 2) Si j'ai besoin de rendre un document (excuse, certificat médical, devoir en classe, punition,...) à un enseignant, je peux le remettre soit à l'enseignant en mains propres ou au secrétariat.

- 3) Si je change d'adresse, j'informe directement le secrétariat des élèves, ainsi que mon régent.

- 4) Les éventuels dégâts ou pannes constatés dans une salle de classe ou dans l'enceinte du lycée doivent être signalés à la loge du concierge (en face de la cafétéria) ou par message électronique (reparation@ltl.lu).

2. Comportement

- 1) Je respecte les « règles de vie » pour participer à l'ordre et à la discipline de mon lycée. Je suis poli et je me comporte de façon civilisée dans l'enceinte scolaire. Je montre du respect envers tous les membres de mon lycée (direction, professeurs, SePAS, ESEB, surveillants, secrétaires, concierges, personnel technique, personnel du restaurant scolaire et de la cafétéria, femmes de ménage et élèves).

¹ Afin de te faciliter la lecture de ce guide, nous avons employé le masculin comme genre neutre.

- 2) Je m'habille de façon soignée et correcte dans l'enceinte scolaire : je ne montre pas mes sous-vêtements et j'évite de porter des vêtements ou accessoires avec des inscriptions racistes, sexistes, homophobes ou promouvant les drogues. Etant donné que j'ai des bonnes manières, j'enlève ma casquette (ou mon bonnet, mon béret, la capuche de mon hoddie etc.) en entrant dans le lycée.
- 3) Je ne cours pas et circule calmement dans les couloirs pour éviter tout désordre et pour éviter qu'une autre personne ne se blesse. Je ne joue pas à des jeux dangereux ou brutaux (bousculades, shadow boxing, jet d'objets quelconques...) dans l'enceinte scolaire.
- 4) Pendant les récréations, je dois quitter ma salle de classe et je me rends dans le préau, à la cantine/caféteria ou dans la cour. Je n'occupe pas les escaliers pour des mesures de sécurité.
- 5) En classe, je ne mange ni ne bois (sauf eau) et je ne mâche pas de chewing-gum.
- 6) Je respecte la charte iPad.
- 7) Je ne filme, ne photographie ou n'enregistre aucune personne avec mon iPad ou mon téléphone portable sans son autorisation écrite préalable. La diffusion sur internet de tout contenu violant la vie privée ou l'intimité d'une autre personne sera punie.
- 8) Je respecte la propreté des lieux et je jette les restes de nourriture et les ordures dans les poubelles adéquates (veille à faire le tri des déchets).
- 9) Je ne détruis, ne dégrade ni ne vole du matériel appartenant au lycée ou à d'autres personnes. En cas de vol ou dégradation d'un objet personnel, le lycée décline toute responsabilité.
- 10) Tout doute ou toute prise en flagrant délit de consommation, de possession et d'échange de substances illicites (alcool, cannabis, CBD, etc.) est signalé au SePAS.
- 11) Je ne fume pas dans l'enceinte scolaire du lycée (ni à l'intérieur, ni dans la cour, ni en-dessous du préau). Je suis prié de me rendre aux zones spécifiques prévues à cet effet devant l'entrée principale du lycée.
- 12) Je respecte la réglementation concernant l'utilisation des téléphones portables et des appareils connectés mobiles : au début du cours, je range mes appareils à l'endroit prévu à cet effet et je les éteins ou les mets en mode avion afin de ne pas déranger le cours. Je ne les utilise qu'avec l'autorisation explicite de l'enseignant.

3. Devoirs en classe et devoirs à domicile

- 1) Je suis toujours présent lors d'un devoir en classe. J'obtiens la note 01/60 si je ne peux pas présenter d'excuse valable (maladie, décès d'un proche, cas de force majeure) pour ne pas avoir participé au devoir en classe ou pour ne pas avoir remis à temps un devoir en classe que je devais préparer à domicile.
- 2) Si je triche ou essaie de tricher pendant un devoir en classe, mon enseignant peut décider de me donner 0 sur une partie du devoir ou 01/60 sur le devoir entier. S'y ajoutent, le cas échéant, des mesures disciplinaires.
- 3) Si je suis absent au cours des 24h qui précèdent le devoir en classe, je n'ai, en principe, pas le droit de composer. Je peux composer uniquement si j'ai des motifs valables et si mon enseignant m'y autorise.
- 4) Je m'engage à faire toujours mes devoirs à domicile.

4. Absences

- 1) J'arrive au lycée au plus tard à 8h00 et je me rends immédiatement dans ma salle de classe pour que les cours puissent commencer à 8h10.
- 2) Si le matin ou après le deuxième service, j'arrive en retard au lycée, je dois présenter ma carte d'étudiant au bureau d'accueil et mentionner la raison du retard. Mes retards répétés ou prolongés (> 15 minutes) peuvent être comptés comme absences non-excuses.
- 3) Si je dois quitter le lycée pendant les heures de cours par exemple pour cause de malaise, je dois me désinscrire au secrétariat. Si je suis un élève mineur, je dois en plus en informer mes parents ou mes représentants par téléphone.
- 4) Si je suis malade ou si je ne peux pas aller au lycée pour une autre raison importante, mes parents ou la personne qui est responsable de moi doivent informer le secrétariat (secretariat@l.tl.lu, 559542-330) ou mon régent le jour même de l'absence. Le régent doit recevoir une excuse expliquant les raisons de mon absence au plus tard dans les trois jours. Un certificat médical est obligatoire si mon absence dépasse les trois jours.
- 5) Dans le cas où j'accumule trop d'absences sans excuse valable, un certificat médical pourra être demandé par le régent lors de toute absence future et pour toute l'année scolaire.
- 6) Soixante heures (pour les classes à temps plein) non excusées peuvent entraîner des mesures disciplinaires et entraîner un renvoi définitif du lycée.